
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la commune de Montastruc-la-Conseillère

COMPTE RENDU
Séance ordinaire du 15 avril 2019

Nombre d'élus : L'an deux mille dix-huit, le 15 avril 2019 à dix-neuf heures,
- en exercice : **11** le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action
- présents : **6** Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- pouvoirs : **0** prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la
- votants : **6** présidence de M. Michel ANGUILE, Président.

Présents : M. Anguille, Mme Michaux, Mme Boffo, M. Lespes, M. Rison, Mme Veillard.

Absents excusés : Mme Agard, Mme Cadoz, Mme Durand, Mme Laurens, M. Mestdagh.

Procurations : /

Secrétaire de séance : Mme Veillard

Les membres présents, convoqués le 11 avril 2019, signent la liste d'émargement du Conseil d'Administration de ce jour et approuvent l'ordre du jour suivant :

1 - Approbation du compte-rendu du CCAS du 12/02/2019

Le compte-rendu de la réunion précédente : est approuvé à l'unanimité.

2 – Délibérations :

2019_04_001 : Finances : approbation des comptes de gestion 2018

Monsieur le président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Le compte de gestion doit donc être voté préalablement au compte administratif.

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,

- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2019_04_002 : Finances : approbation du compte administratif 2018

Madame la Vice-Présidente présente les comptes administratifs 2018.

	DEPENSES	RECETTES EXERCICE	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	EXCEDENT / DEFICIT	RESULTAT CUMULE
CCAS					
FONCTIONNEMENT	32 059.60	66 009.74	- 12 279.48	33 950.14	21 670.66
INVESTISSEMENT	0	0	255.39	0	255.39

(montants exprimés en euros)

Après avoir délibéré, les membres du CCAS décident à l'unanimité

- **D'accepter** : le compte administratif 2018

2019_04_003 : Finances : Affectation du résultat 2018

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'il y a lieu d'affecter, conformément à la législation sur les comptabilités M 14, les excédents ou déficits de fonctionnement de l'exercice 2018.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- **D'affecter** les sommes suivantes :
 - En recettes d'investissement au compte 001 : **255.39 €**
 - En recettes de fonctionnement au compte 002 : **21 670.66 €**

2019_04_004 : Finances : Adoption du budget primitif 2019

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif 2019 pour le CCAS qui s'équilibre comme suit :

Budget CCAS		
<i>Section de Fonctionnement</i>	Dépenses	61 470.66 €
	Recettes	61 470.66 €
<i>Section d'Investissement</i>	Dépenses	255.39 €
	Recettes	255.39 €

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après vote, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'adopter** le budget primitif 2019 du CCAS

2019_04_005 : Finances : Don de Monsieur JACOMINO

Monsieur le Président expose à l'Assemblée que Monsieur JACOMINO souhaite faire don au CCAS d'un montant de 24.000 Euros par chèque.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

- **D'affecter** les sommes suivantes :
 - 24.000 € au CCAS

Après avoir délibéré, les membres du CCAS décident à l'**unanimité**

- **D'accepter le don de 24.000 €**

2019_02_006 : Finances : Aide financière à Monsieur AKGUN Imani

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande d'aide financière de Monsieur AKGUN Imani.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident à l'**unanimité** :

- **De refuser** l'aide financière.

3 – Questions diverses :

Organisation de la conférence sur la mémoire du Docteur GÉRARD.

Fin de la séance : 20h30.